

Lundi 13 mars 2017

PROCÉDURE DE DÉSIGNATION DE LA RECTRICE, DU RECTEUR DE L'UQAM

Par une lettre qu'il m'a adressée le 17 février 2017, le recteur Robert Proulx a fait connaître sa décision de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat et son intention de quitter ses fonctions à l'été 2017, lors de l'entrée en poste de la personne qui lui succédera.

La procédure de désignation a été enclenchée par le Conseil d'administration le 21 février dernier. Cette procédure est décrite à l'article 17 du Règlement no 3 des procédures de désignation de l'UQAM.

Un Comité de sélection a été constitué. Il est formé d'office par la présidente du Conseil, qui préside le Comité. À sa réunion du 9 mars 2017, le Conseil a désigné parmi ses membres deux personnes qui siègent au Comité de sélection: monsieur le professeur Yves Gingras et le vice-président du Conseil d'administration, monsieur Alain Poirier. De son côté, l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec a fait de même en désignant, le 22 février dernier, parmi ses membres, la présidente de l'Université du Québec, madame Sylvie Beauchamp, et madame Annie DesRochers, membre professeure de l'Assemblée des gouverneurs. Le Règlement prévoit que le secrétaire général agit comme secrétaire du Comité, sans en être membre.

Lors de sa réunion du 9 mars dernier, le Comité de sélection a adopté le projet de calendrier qui est reproduit ci-dessous.

Du 15 mars au 4 avril 2017

Appel de candidatures et de propositions de candidatures (interne) (art. 17.9)

- Affichage à l'Université (21 jours)
- Publication dans Actualité UQAM le 15 mars

Appel de propositions de candidatures (externe) (art. 17.11)

- Publications dans *Le Devoir* les 15 et 18 mars et dans *La Presse* le 18 mars

4 avril 2017 (17 h)

Date limite de mise en candidature

6 avril 2017

Résultats de l'appel de candidatures et de propositions de candidatures (art. 17.12)

Deuxième réunion du Comité de sélection

- Considérer les suggestions faites et, après analyse, décider des personnes à contacter pour qu'elles soumettent leur candidature;

- Prendre connaissance du dossier des candidates, candidats proposés;
- Décider, s'il y a lieu, de procéder à la recherche d'autres candidatures;
- Établir la liste des candidatures retenues pour fins d'entrevues;
- Fixer le calendrier des entrevues.

13 avril 2017

Entrevues (art. 17.13)

Troisième réunion du Comité de sélection

- Avec les personnes dont la candidature a été retenue

13 avril 2017

Confirmation des candidatures (art. 17.14)

Du 21 avril au 5 mai 2017

Publicité des candidatures dans la communauté universitaire (art. 17.15)

Séance de présentation des candidats à la communauté universitaire : 25 ou 26 avril 2017

Du 8 au 15 mai 2017

Consultation (art. 17.16)

Omnivox, de 8 h le 8 mai 2017 à 15 h le 15 mai 2017

11 mai 2017

Rencontre avec les groupes (art. 17.17)

Pendant la consultation

Quatrième réunion du Comité de sélection

- Obtenir l'avis des groupes

15 mai 2017 à 15 h

Compilation des résultats (art. 17.18)

15 mai 2017

Cinquième réunion du Comité de sélection

- Retenir le nom d'une candidate, d'un candidat et en faire la recommandation au Conseil, sinon :

- Décider de rencontrer à nouveau certains candidats;
- Procéder à une nouvelle consultation avec certaines des candidates, certains des candidats ayant été soumis à la consultation originale; ou
- Engager un nouvel appel de candidatures.

Date à déterminer

Recommandation au Conseil d'administration (art. 17.19)

Réunion spéciale du Conseil d'administration

Recommandation du Conseil d'administration au gouvernement du Québec

Entrée en fonction

Date du décret adopté par le Conseil des ministres avant l'ajournement estival.

L'appel de candidatures et de propositions de candidatures sera lancé le 15 mars

prochain et la date limite de mise en candidature sera le 4 avril 2017 (17 h).

Le Comité de sélection effectuera par la suite une consultation auprès de personnes et de groupes de la communauté universitaire et fera une recommandation au Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration de l'Université formulera une recommandation au gouvernement en vue de la nomination de la rectrice, du recteur.

Pour plus de détails concernant la procédure de désignation de la rectrice, du recteur, vous pouvez consulter le site du Secrétariat des instances à l'adresse Internet suivante: www.instances.uqam.ca sous l'onglet « Désignation au Rectorat ».

Les personnes qui désirent des renseignements additionnels sur le poste, la procédure de désignation et les conditions générales d'emploi peuvent s'adresser confidentiellement à monsieur Normand Petitclerc, secrétaire général de l'UQAM et secrétaire du Comité de sélection, au 514 987-7905.

Lise Bissonnette
Présidente du Conseil d'administration
Présidente du Comité de sélection de la rectrice, du recteur